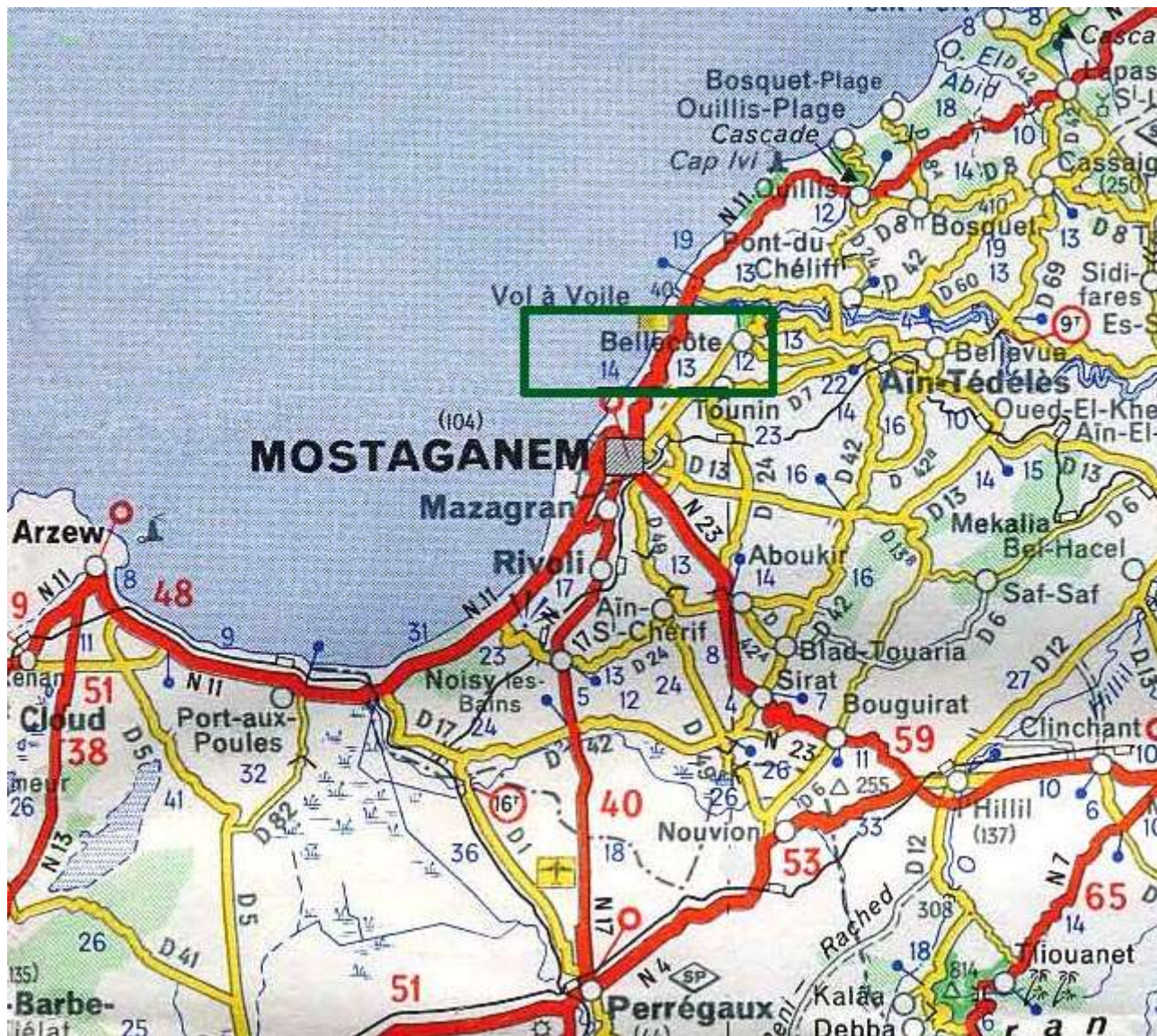


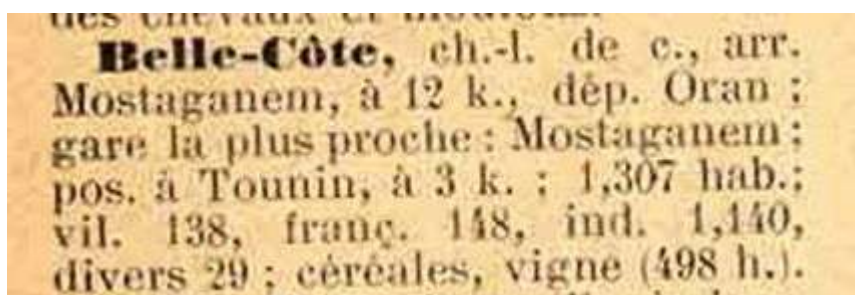
BELLE-CÔTE

Dans l'Ouest algérien, le village de BELLE-CÔTE est situé à 12 km au Nord-est de Mostaganem.



Nom d'Origine AÏN BOU DINAR (« la source de l'Homme aux sous du Financier »)

BELLE-CÔTE est un village très prospère sur le plateau de MOSTAGANEM, à 253 m d'altitude, à 2 km de la rive gauche du CHELIF, en face des escarpements du DAHRA (au Nord), à 6 km de la Méditerranée.



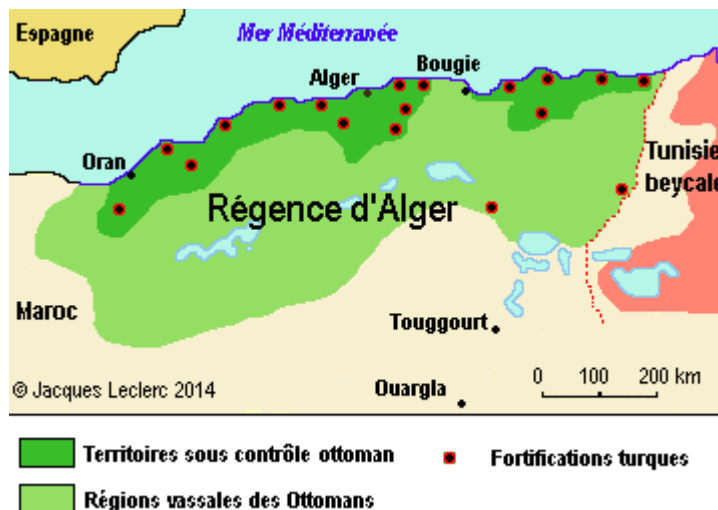
Présence ottomane 1515 – 1830

Au XVI^e siècle, cette zone devient une province de l'Empire ottoman (voir la carte de l'Empire ottoman) et fut gouvernée par un dey, ses Bey et ses janissaires. Au cours de l'occupation turque, qui dura de 1515 à 1830, la Régence bénéficia d'une autonomie, sous l'autorité d'un pouvoir militaire exercé par le dey et contrôlé par la milice des janissaires turcs.

Les Ottomans construisirent des fortifications tout le long du littoral et y installèrent des garnisons. Mais ils ne se limitèrent pas au contrôle du littoral méditerranéen, car ils disposaient de postes militaires dans les hautes plaines du Sud.

La région, dès cette époque allait être mêlée activement aux luttes qui mirent aux prises Espagnols, autochtones et Turcs.

Au 16^e siècle, MOSTAGANEM, véritable place forte, a servi de base pour préparer les sièges destinés à chasser d'ORAN les Espagnols ; elle passe aux mains des Turcs en 1558 et fut alors agrandie et fortifiée par KHEIR-ED-DIN.



Présence Française 1830 – 1962

Les événements militaires qui s'étaient succédé sans interruption depuis le 4 janvier 1831, date de la prise de possession d'ORAN par le général DAMREMONT n'avaient pas permis de s'occuper sérieusement de colonisation. Ce ne fut guère qu'à la fin de l'année 1845 que, grâce à l'activité et l'énergie déployées par le Général BUGAUD, aidé des généraux LAMORICIERE et CAVAIGNAC, et du colonel PELISSIER, la province d'ORAN se trouva à peu près pacifiée.



BUGAUD (1784/1849)



LAMORICIERE (1806/1865)

D'ARZEW au CHELIF, la route fut aussi jalonnée de centres agricoles. En 1846, avaient été créés LA-STIDIA et MAZAGRAN ; de 1848, datent DAMESNE, SAINT-LEU, NOISY LES BAINS, ABOUKIR, RIVOLI, TOUNIN, AÏN TEDELES, BELLEVUE, auxquels s'adjoignirent, en 1851 PONT-DU-CHELIF, en 1854, PELISSIER et **BELLE-CÔTE** (AIN-BOU DINAR).

HISTORIQUE DE BELLE-CÔTE - Source André BROCHIER (son livre *Dictionnaire des communes, douars...*)

Centre de colonisation d'AÏN BOUDINAR (département d'ORAN) créé en 1849.
Remis à l'administration civile par *agga* du 12 janvier 1853.
Constitué définitivement par décret du 4 juillet 1855.
Intégré dans la Commune de Pleine Exercice de libérés (qui prend le nom de PELISSIER par décret du 31 décembre 1856).
Erigé en Commune de Plein Exercice par *apref* du 27 octobre 1869 avec adjonction du douar CHEURFA-EL-HAMADIA.
Prend le nom de BELLE-CÔTE par décret du 3 décembre 1891.
Commune rattachée au département de MOSTAGANEM créé par décret du 28 juin 1956.

A ce stade il est nécessaire d'apporter quelques précisions :

Mécontent de son nom arabe AÏN-BOUDINAR, qui veut dire « *la source de l'Homme aux sous du Financier* », le village a obtenu de le remplacer par celui de BELLE-CÔTE.
C'est à dire qu'au lieu du nom banal d'un marabout quelconque, le village sera désigné par un nom tout aussi banal, ayant pour seul mérite de rappeler la situation élevée de l'endroit « *et le coup d'œil agréable qu'il offre de loin* ».



Ce village se situe à une altitude de 253 mètres. On y accède par des côtes, comme son nom français l'indique. Déjà, en 1855, un guide décrivait la route le reliant à TOUNIN : « *La route est bordée dans tout son parcours par les cultures des colons de ces deux localités. On remarque sur le territoire de cette colonie des plantations d'arbres magnifiques et des jardins bien arrosés. Les colons s'occupent beaucoup des grandes cultures, ainsi que de celles des plantes industrielles. Les pentes des collines qui font face au village sont couvertes de vignes* ».

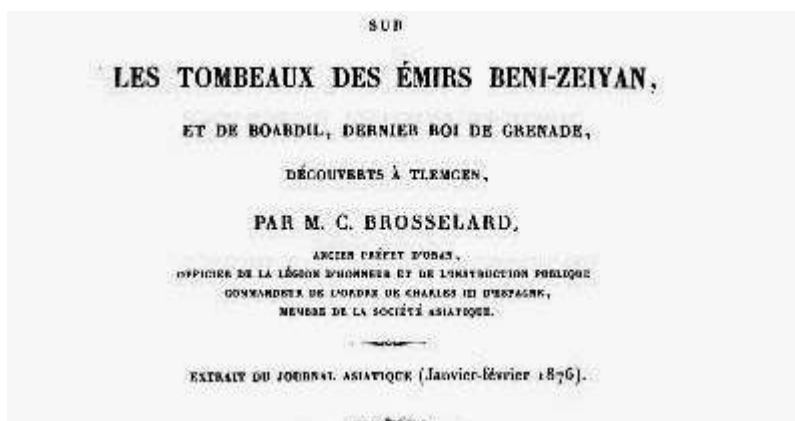
Le village d'AIN-BOUDINAR est tout d'abord administré par celui de TOUNIN, distant de 3 km, dont le Maire est Monsieur BOZON.

Au début on compte 170 habitants et la localité est dotée d'un Adjoint spécial pour l'administrer. C'est un médecin, Monsieur COMBES qui s'emploie à le doter d'une école et aussi d'une chapelle, dans une maison.

Puis le village de PELISSIER, distant de 8 km est chargé d'administrer BELLE-CÔTE. C'est une époque difficile en raison des dissensions au sein des édiles, mais aussi à cause des calamités naturelles, comme cette grêle intense qui anéantit la future récolte de la vigne le 24 avril 1864.

Les élections de 1867 chargent Monsieur REMY de diriger la colonie. Les habitants de PELISSIER, de TOUNIN, de BELLE-CÔTE essayent de trouver une solution pour obtenir une indépendance administrative.

Le 22 septembre 1870, Monsieur BROSELARD, grand historien ; ancien maire de TLEMCEN et préfet d'ORAN, signe un arrêté faisant de BELLE-CÔTE une Commune de Plein Exercice.



Le vignoble

L'Algérie agricole de 1830 était un pays pauvre. Ses habitants répugnaient à tirer profit de ses ressources naturelles. Pour la majorité des Arabes et des Berbères, l'économie se limitait à satisfaire leurs besoins immédiats. L'activité essentielle, hors les villes, consistait à cultiver de l'orge et du blé dur et à élever des moutons. Toutes les autres spéculations, arboricoles ou maraîchères, demeuraient secondaires. La vigne introduite par les Phéniciens et ravagée après la conquête musulmane, n'avait jamais complètement disparu. A la chute de Régence turque, elle recouvrait environ 2 000 hectares, disséminés en petits lopins autour des villes de la côte et de la montagne et des fermes de notables. La production était destinée à la consommation en fruits frais et en raisins secs, et à l'élaboration d'un petit peu de vin cuit bu sur place.



Pour ne pas concurrencer la production française déjà excédentaire la "Commission Afrique" déconseillait de planter de la vigne pendant les premières années de la colonisation. L'un des premiers à en prendre l'initiative était le Colonel de SAINT-ARNAUD qui commandait la subdivision d'ORLEANSVILLE : « *Je ferai continuer mes plantations...je planterai cette année...beaucoup de vignes* ». Cela se passait en 1845... mais en 1925 la vigne recouvrait en Algérie 200 000 hectares en s'étirant d'Est en Ouest sur un millier de kilomètres et en Oranie sur 200 km de profondeur, nous connaissons tous la suite...

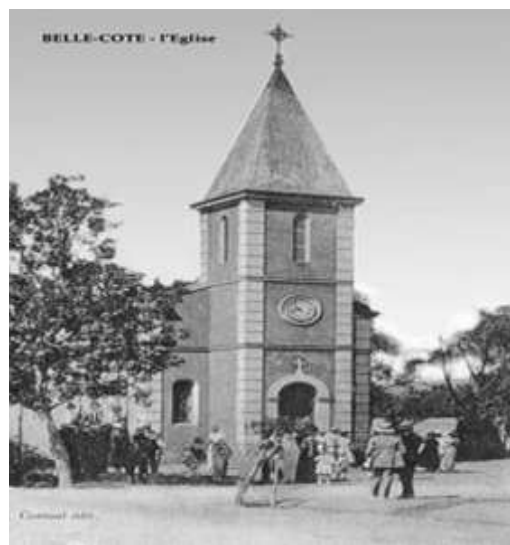


Armand de Saint-Arnaud (1798/1854)

Dans le DAHRA, des vins réputés étaient produits à RABELAIS, PAUL ROBERT, RENAULT, FROMENTIN. On les rencontrait dans les sols siliceux de la rive droite du CHELIF à CASSAIGNE, LAPASSET, BELLE-CÔTE ainsi que PICARD.



De superbes alignements de vignobles contribuent à agrémenter la route. Les vins de ces vignobles constituent de très bons vins de tables et certains sont classés dans la catégorie des vins délimités de qualité supérieure (V.D.Q.S) Appellation : Mostaganem - Dahra Rouge 13°



BELLE-COTE, anciennement AÏN-BOUDINAR, fut fondée en 1849 par des concessionnaires venant de différentes parties de la France. De même que TOUNIN, avant d'être érigé en Commune de Pleine Exercice, ce village dépendait de PELISSIER.

Le culte y installé en 1861. Il y eut à ce moment un achat de 914 francs d'ornements puis une cloche de 98 kg du prix de 400 francs. L'église, comme pour les autres villages, était une maison double de colonisation.

En 1877, menaçant ruine, on déménagea tout le mobilier pour le transporter dans une pièce particulière. Le service religieux fut interrompu quelques années.

Sous l'Abbé BLANC, le service fut fait dans le logement officiel de l'institutrice ; celle-ci mariée, demeurait ailleurs dans le village. Un instituteur ayant été nommé il fallut lui céder le logement, le service fut de nouveau interrompu pendant huit ans.



29 janvier. Lettre du curé de TOUNIN à l'évêque d'ORAN :

« AÏN-BOUDINAR étant une commune entièrement enclavée dans la paroisse saint Pie V de TOUNIN, elle doit donc son apport, en ce qui concerne le culte, les réparations et l'entretien de l'église paroissiale et du presbytère et elle doit donner cet apport en proportion de ses revenus. Longtemps, il est vrai, un de mes prédécesseurs, a habitué les populations des trois centres de TOUNIN, PELISSIER et AÏN-BOUDINAR, à s'entendre désigner par les termes de « trois paroisses » ; ce qui a pu tromper des conseillers municipaux, au sujet de ce qu'ils paraissaient vouloir appeler aujourd'hui un droit ; droit d'avoir une fabrique spéciale, distincte de la fabrique paroissiale, se gérant par elle-même, employant personnellement ses ressources sans aucun apport à la paroisse et sans son contrôle. Ce droit ne saurait exister, à mon humble avis, puisque la commune d'AÏN-BOUDINAR n'a jamais été érigée en paroisse, ni même en chapelle régulière, indépendante, s'administrant de ses revenus et par elle-même. Nul décret n'est encore intervenu en ce sens, nulle autorisation épiscopale, nulle installation d'un conseil ; bien au contraire, Mgr CALLOT, le 18 janvier 1875 imposa, dans une instruction aux habitants, l'obligation de se rendre à la paroisse pour les offices dont ils étaient dépourvus et leur refusa même l'installation d'un simple conseil de surveillance, que j'avais voulu établir, comme sauvegarde de leurs intérêts.

L'église doit subir les lois relatives aux annexes, c'est-à-dire dépendre de la paroisse de TOUNIN et être sous la surveillance du desservant de TOUNIN. Elle ne peut être considérée comme circonscription ecclésiastique, elle n'a point de territoire, elle doit concourir aux frais d'entretien de l'église et presbytère et autres dépenses du culte dans le chef-lieu de la paroisse. Elle ne peut avoir un conseil de fabrique spécial dans le sens strict du mot (il serait illégal), et doit être administrée ainsi que ses biens et revenus par le conseil de fabrique spécial de la paroisse dont elle dépend. Etant simple annexe, elle ne peut posséder directement par elle-même ; mais les donations faites en sa faveur peuvent être acceptées par le desservant ou le trésorier de la fabrique paroissiale dans les formes déterminées par l'ordonnance du 2 avril 1817 et à la charge de donner à la libéralité reçue la destination indiquée par le donateur.

Telle est, je crois, la jurisprudence établie en cette matière ».



18 mai. Lettre du maire au Sous-préfet de MOSTAGANEM :

« Les allocations payées jusqu'ici par nous pour le service des cultes supposaient une installation de fonctions religieuses telles qu'elles avaient toujours été pratiquées par ses prédécesseurs dans notre localité. Si Monsieur le Curé supprime tout-à-coup de lui-même le service par un mouvement d'humeur, il supprime du même coup l'allocation, quoi de plus naturel ? S'il ne fait plus ensuite que quelques courses isolées, sans suite, qu'il produise sa note en règle, comme les autres créanciers de la commune et nous verrons à l'ordonnancer.

Quant Monsieur le Trésorier de fabrique de TOUNIN, ce qui nous paraît c'est qu'il voudrait nous faire payer un impôt en faveur d'une commune qui est seule à jouir des bénéfices d'un service, lorsque nous n'en avons, nous, que les inconvénients. C'est trop injuste. Certes nous ne refusons pas de payer, mis que notre paiement soit plus proportionnel avec la subvention, de TOUNIN eu égard aux avantages que chacun des deux communes en retirent...

De tout temps, nous nous sommes plaints avec raison de ce que les objets mêmes offerts en don spécial à notre église locale déménageaient vers l'église chef-lieu. On nous disait que ces objets donnés appartenaient à la fabrique laquelle, étant une pour toute la paroisse de TOUNIN, pouvait disposer de ces objets selon les besoins. Nous ne pouvons admettre ce raisonnement. Si on nous l'impose, on ne fera qu'augmenter notre irritation qui n'a déjà que trop de motifs. Si TOUNIN vent continuer à jouir des bénéfices du chef-lieu de paroisse qu'il paie lui-même cet avantage sans autant compter sur nous. Sans doute nous avons le budget le plus fort et la population la plus nombreuse, mais nous avons aussi de bien plus fortes charges et puis c'est une raison pour demander à transférer chez nous le siège de ce service. Pour résumer cette trop longue lettre, nous répondrons pour la fabrique ce que nous avons dit pour M. le Curé. L'allocation à la fabrique n'a été votée qu'à la condition essentielle d'un service régulier pour nous : si tout service est supprimé, l'allocation doit l'être aussi. Enfin une mesure épiscopale remédierait à bien des choses : le déplacement de ce ministre du culte demandé depuis longtemps... ».



Nouvelle église

Au début du siècle on construisit une église de 13 000 francs sur le même emplacement que l'ancienne et le jeudi 14 novembre 1901 eut lieu la bénédiction. L'abbé THOILLIER, missionnaire diocésain délégué, fit cette bénédiction après avoir prêché une mission de 15 jours. La coquette église fut placée sous le vocable de Saint Laurent martyr. Le 23 novembre 1901 eut lieu l'érection du chemin de croix par le même missionnaire.



Mairie de nos jours

Les Maires

Source ANOM : « Colonie agricole de 1849, centre de population constitué définitivement par décret du 4 juillet 1855, érigé en commune de plein exercice par arrêté préfectoral du 27 octobre 1869. La commune d'Ain-Boudinar prend le nom de Belle-Côte par décret du 3 décembre 1891.

La commune est rattachée au département de Mostaganem en 1956 ».

Le village est tout d'abord administré par celui de TOUNIN dont le maire est M. BOZON. Un adjoint est nommé pour la gestion d'AIN-BOUDINAR ; c'est un médecin M. COMBES ;

En 1867 les élections chargent M. REMY de diriger la colonie ;

En octobre 1870, Monsieur BRETIN est élu. Son successeur est M. SIMONIN, suivi M. REME Raymond ;

En 1884 M. MILLE Joseph est élu ;

En 1894, le village devenu BELLE-CÔTE, a pour Maire Monsieur REMY Hippolyte ;

Puis en 1907 c'est M. REME Louis. Le suivant sera Monsieur BERTRAND Etienne également Conseiller général.

Les édiles suivants sont : En 1929 MILI Joseph, fils ; en 1928, LISSARRE Léon ; en 1935, BERTRAND Etienne, fils ; en 1938, REMY Adrien ; en 1947, SEGAUD Louis ; et en 1959, REME Louis

ETAT-CIVIL

- Source ANOM -

SP = Sans profession

-1^{ère} naissance : (19/01/1852) de BILLABERT François (Père Colon) ;

-1^{er} décès : (01/02/1852) de PESSINA Marie (âgée de 6 mois, native de Mostaganem) ;

-1^{er} mariage : (23/03/1854) de M. REMY Louis (*Colon natif des Vosges*) avec Mlle RUMEAU Jeanne (SP *native de l'Ariège*) ;

Les premiers DECES

(1853) de MAUCHANT Léonie (*âgée de 2 heures*). Témoins MM : SOULIE Auguste et REMY Prosper (*Colons*) ;

(1854) de LAROQUE Madeleine (*âgée de 3ans née à Mostaganem*). Témoins MM : DURANSEAU Pierre et REM Jacques ;

(1854) de VIGNOU Louis (*âgé de Sans natif de l'Ariège*). Témoins MM : SOUQUET Raymond et FRANCOIS J. Louis (*Colons*) ;

(1854) de MAUCHANT Marguerite (*âgée d'une heure*). Témoins MM : SOULIE Auguste et REMY Prosper (*Colons*) ;

(1854) de CLAIRFOND Augustine (*âgée de 6mois*). Témoins MM : CLAIRFOND Pierre et ESPEUT Jacques (*Colons*) ;

(1854) de REMY Prosper (*âgé d'une heure*). Témoins MM : KIEFFER André (*Garde-champêtre*) et FRANCOIS J. Louis (*Colon*) ;

(1854) de FRESIGNAC Jean (*Colon âgé de 35 ans natif de Charente*). Témoins MM : REMY Prosper (*Colon*) et KIEFFER André (*Garde-champêtre*).

L'étude des premiers actes de Mariage nous permet de révéler quelques origines :

-1855 (17/02) : M. SOUQUET Etienne (*Cultivateur natif de l'Ariège*) avec Mlle GEYMA Eloïse (SP *native de l'Aude*) ;

-1855 (04/08) : M. DONAT Claude (*Cultivateur forgeron natif de Haute Saône*) avec Mlle (Vve) MARC Barbe (SP *native des Vosges*) ;

-1855 (20/12) : M. GUINARD J. Baptiste (*Commerçant natif du Puy de Dôme*) avec Mlle GIHS Marie (SP *native d'Alsace*) ;

-1856 (13/03) : M. FRANCOIS Michel (*Cultivateur natif de la Moselle*) avec Mlle SCHWEITZER Marie (SP *native d'Alsace*) ;

-1856 (29/11) : M. LARROQUE J. Marie (? *natif des Hautes Pyrénées*) avec Mlle LORCA Maria (SP *native d'Espagne*) ;

-1857 (26/12) : M. MARTEL Edouard (*Cultivateur-forgeron natif de VERSAILLES*) avec Mlle BOILLAT Emelie (SP *native d'Alsace*) ;

-1858 (16/10) : M. RUMEAU Pierre (*Colon natif de l'Ariège*) avec Mlle LESTOCQ Marie (SP *native de Haute Garonne*) ;

-1859 (12/05) : M. WINKLER Paul (*Cultivateur natif de Suisse*) avec Mlle SEGAUD Anne (SP *native de la Côte d'Or*) ;

-1859 (30/11) : M. CABAU Bertrand (*Colon natif de l'Ariège*) avec Mlle CATHALA Marcelline (SP *native de l'Ariège*) ;

-1860 (24/01) : M. GRIGNON Zéphir (*Gendarme natif de Haute Marne*) avec Mlle MAUCHANT M. Louise (SP *native de Mostaganem*) ;

-1860 (19/02) : M. SIMONIN Jacques (*Cultivateur natif du Doubs*) avec Mlle FRESSIGNAC Anne (SP *native d'Allemagne*) ;

-1860 (26/04) : M. PLANCOQ J. Baptiste (*Gendarme natif du Nord*) avec Mlle WINKLER Magdalene (SP *native de Suisse*) ;

-1861 (12/10) : M. CABEAU Julien (*Colon natif de l'Ariège*) avec Mlle THAURIGNAC Joséphine (SP *native des Hautes Pyrénées*) ;

-1861 (19/10) : M. BRETIN Jean (*Cultivateur natif de Côte d'Or*) avec Mlle ARNOLD Margarithe (*Couturière native d'Alsace*) ;

-1862 (15/05) : M. LAROQUE Adolphe (*Garde-champêtre natif de Charente*) avec Mlle ROBERT Anne (SP *native de la Côte d'Or*) ;

-1862 (25/06) : M. DENJEAN Jacques (*Cultivateur natif de l'Ariège*) avec Mlle FALCOU Marie (SP *native du Tarn*) ;

-1862 (18/09) : M. ROUSTIT J. Pierre (*Cultivateur natif du Tarn*) avec Mlle FALCOU Rosalie (SP *native du Tarn*) ;

-1863 (09/08) : M. ESCAICH Roch (*Cultivateur natif de l'Ariège*) avec Mlle WINCKLER A. Marie (SP *native de Suisse*) ;

-1864 (23/04) : M. MAUCHANT J. Etienne (*Cultivateur natif de Côte d'Or*) avec Mlle TOMAS Maria (SP *native d'Espagne*) ;

-1864 (18/05) : M. SEGAUD Claude (*Cultivateur natif de Côte d'Or*) avec Mlle BRETIN Marie (SP *native de la Côte d'Or*) ;

Autres mariages célébrés avant 1905 :

(1880) AULER Georges/SOUQUET Marguerite -(1895) BEGARIES Jean/ARNOLD Marguerite -(1875) BONNEL Baptiste

/BONNEFOND Jeanne -(1883) BONNEFOND Jean/SEGAUD Marie -(1884) BOTELLA Salvador/BONNEL Fanny -(1871)

BRENGARD François/SEGAUD Louise -(1886) CABEAU Eugène/MENIER Emilie -(1893) CABEAU Jean/SEGAUD Louise -(1894)

CABEAU Laurent/THUAUDET Anastasie -(1874) CORROY Edouard/THAURIGNAC Marie -(1868) CROISSANT Joseph/BRETIN

Françoise -(1877) FABRE Jullien/SOUQUET Geneviève -(1888) FRANCOIS Emile/ARNOLD Catherine -(1883) FRANCOIS

Laurent/ARNOLD Catherine -(1875) HERTZ Joseph/François Marie -(1897) JANDRIEU Hyppolyte/REMY Joséphine -(1896)

LAURENT Augustin /FABRE Argentine -(1891) LAURENT Charles/MILLE Marie -(1878) LAURENT J. Pierre/SIMONIN Pauline -

(1884) LEFEBVRE Charles/PESSINA Armenila -(1883) LEGLISE Auguste/SOUQUET Geneviève -(1888) LOUBET Jean/SOULA

Modeste -(1897) LOUBET Jean/SOULA Eugénie -(1902) MATHIEU Charles/REMY Marie -(1875) MELQUIOT Guillaume

/BOTELLA Maria -(1886) MENIER Louis/SIMONIN Joséphine -(1893) MILLE Alexis/DUFOUR Françoise -(1890) MILLE Charles

/MENIER Clara -(1898) MILLE Joseph/MELQUIOT Marie -(1888) MILLE Jules/LEFEBVRE Elisa -(1896) MILLE Léon/MELQUIOT

Jeanne -(1875) NICOLLET André/SOUQUET Alexandrine -(1882) NICOLLET André/SOUQUET Alexandrine -(1902) PESSINA

Eugène/BERRARD Augustine -(1871) PESSINA Giacomo/XIMENES Conception -(1901) REME Emile/ARNOLD Emilie -(1903)

REME François/ARNOLD Marguerite -(1893) REME Laurent/ARNOLD Marie -(1865) REME Louis/ARNOLD Margarithe -(1890)

REME Louis/ELDIN Rosalie -(1866) REME Raymond /MAUCHANT M. Louise -(1872) REMY Louis/REME Victorine -(1880) REMY

Victor /BOTELLA Maria -(1901) SEGAUD Jean /REMY Henriette -(1871) SIRJEAN Cyprien/FRESSIGNAC Marie -(1899) SOULA

Eugène/LEFEBVRE Eugénie -(1867) SOULA Jules/HURE Elise -(1884) SOUQUET Etienne/SOUQUET Caroline -(1896) SOUQUET J. Pierre/PESSINA Lucie -(1871) THOUVENIN Joseph/PESSINA Marie -

Quelques naissances relevées avant 1905 :

1853 : MAUCHANT Léonie ; SOUQUET Etienne ;

1854 : BRUN Pierre ; FRESSIGNAC Marie ; LAURENT J. Pierre ; MAUCHANT Marguerite ; REMY Prosper ; RUMEAU Pierre ; SOUQUET Raymond ;

1855 : BONNEFOND J. Pierre ; MAUCHANT Marie ; SEGAUD Denis ;

1857 : LAURENT Charles ; SOUQUET Achille ; SOUQUET Geneviève ;

1858 : BERTRAND Pierre ; PESSINA David ;

1861 : BONNEFOND Jean ; BRETIN Eulalie ; LAURENT Madeleine ; PESSINA Philippe ; REMY Eugénie ; RUMEAU Marie ; SIMONIN Armance ; SOUQUET Madeleine ; WINKLER Léonie ;

NDLR : Si l'un des vôtres n'est malheureusement pas mentionné, je vous recommande de procéder comme suit :

-Après avoir accédé à google vous devez alors inscrire anom algérie,

-dès lors que vous êtes sur le site anom vous devez sélectionner BELLECOTE sur la bande défilante.

-Dès que le portail BELLECOTE est ouvert, mentionnez le nom de la personne recherchée sous réserve que la naissance, le mariage ou le décès soit survenu avant 1905.



DEMOGRAPHIE

Année 1902 = 167 habitants dont 148 européens ;

Année 1936 = 1 532 habitants dont 169 Européens ;

Année 1960 = 2 870 habitants.

DEPARTEMENT



Le département de **MOSTAGANEM** fut un département français d'Algérie entre 1957 et 1962, ayant pour code **9F**. Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée

administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, MOSTAGANEM fut une sous-préfecture du département d'ORAN jusqu'au 28 juin 1956, date à laquelle ledit département fut divisé en quatre parties, afin de répondre à l'accroissement important de la population algérienne au cours des années écoulées.

L'ancien département d'ORAN fut dissous le 20 mai 1957 et ses quatre parties furent transformées en départements de plein exercice. Le département de MOSTAGANEM fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 11 432 km² sur laquelle résidaient 610 467 habitants et possédait cinq sous-préfectures, CASSAIGNE, INKERMANN, MASCARA, PALIKAO et RELIZANE.



L'arrondissement de MOSTAGANEM comprenait 19 centres :

ABOUKIR – AÏN SIDI CHERIF – AÏN TEDELES – BEL HADRI – **BELLE-CÔTE** – BELLEVUE – BLAD TOUARIA – BOUGUIRAT – FORNAKA – GEORGES CLEMENCEAU – MAZAGRAN – MOSTAGANEM – NOISY LES BAINS – PELISSIER – PONT DU CHELIF -RIVOLI – SAF SAF – SIRAT – TOUNIN -

MONUMENT AUX MORTS



Le relevé n°57 107 de la commune de BELLE-CÔTE mentionne les noms de **10 soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

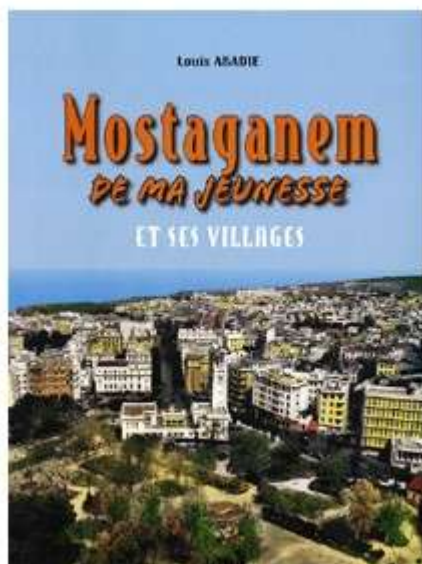
■ ■ BERARD Albert (Mort en 1915) – BOTELLA Achille (1914) – KECHAI Youcef (1917) – MENIER Maurice (1916) –
 MILLE Armand (1915) – REGUEIGH Abdallah (1918) – REME Louis – REMY Albert – REMY Hippolyte – VIGNEAU
 Louis - ■ ■



ANNUAIRE Téléphonique 1961/1962

BERTRAND (Mme Vve ETIENNE) : 783.01
 FATTACCIOLI Louis, Mécanicien : 783.07
 FIAHAULT, propriétaire : 783.06
 MAIRIE : 783.03
 REME Louis, propriétaire : 783.12
 REMY Léon, propriétaire : 783.02

BERTRAND Pierre, propriétaire : 783.09
 FEMENIA Jean André, agriculteur : 783.11
 LAURENT Henri, propriétaire : 783.05
 MILLE Adrien, viticulteur : 783.08
 REMY Adrien, propriétaire : 783.13
 SEGAUD Louis, propriétaire : 783.04



« Ce tome 2 se concentre sur ses environs avec sa corniche ciselée et ses plages, sa riche plaine avec son agriculture et ses activités commerciales, que la région suscitait, méritaient qu'on ne les oublie pas. Partons donc à la découverte de Mostaganem et des beaux villages de sa région pour garder la mémoire « afin qu'elle ne se perde pas » :

ABOUKIR - AÏN SIDI CHERIF - AÏN TEDELES - BELLECÔTE - BELLEVUE - BLAD TOUARIA - BOSQUET - BOUGUIRAT -
 CASSAIGNE - FORNAKA - GEORGES CLEMENCEAU - LAPASSET - MAZAGRAN - NOISY LES BAINS - NOUVION - OUILIS
 - OUREAH - PELISSIER - PICARD – PONT DU CHELIFF - PORT AUX POULES - RIVOLI - SIRAT - TOUNIN... »



EPILOGUE AÏN-BOUDINAR

Au dernier recensement (2008) = 6 060 habitants

SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous et à la documentation transmise par

Monsieur NOEL Hervé, du CDHA d'AIX en PROVENCE, que je remercie tout particulièrement :

http://encyclopedie-afn.org/Historique_Belle-C%C3%B4te_-_Ville

http://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092

<http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Mostaganem%2C+D%C3%A9partement+%28Alg%C3%A9rie%29>

<http://www.association-mostaganem.com/AssocSommaireBulletins.html>

BONNE JOURNÉE A TOUS

Jean-Claude ROSSO



BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO